

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 8 JUILLET 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 36

Votants : 71 (dont 35 procurations)

N° 4 B/

OBJET :

PROCOLE
D'ENGAGEMENT
CONTRAT
TERRITORIAL DE
RELANCE ET DE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : **16 JUIL. 2021**

Publiée ou notifiée

le : **16 JUIL. 2021**

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA (sauf pour les délibérations n°6 et 7), Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Jean-Claude BRAT (sauf pour les délibérations n°6, 7 et 8), Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Elisabeth BARGE, Patrick SEROR, Ludivine DUFRAISE, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Annie CORNE, Jean-François CHAUFFRIAS (sauf pour les délibérations n°28, 29, 30), Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD (jusqu'à la délibération n°72), Jean-Pierre RAYMOND (à partir de la délibération n°4 A/), Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN (sauf pour les délibérations n°74, 75, 76), Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Sylvain BRUNO, Joseph KUCHNA, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Claude MALHURET (à partir de la délibération n°27), Jean-Pierre SIGAUD (sauf pour les délibérations n°46 et 47), Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. Monique GIRAUD à Romain LOPEZ, Françoise DUBESSAY à François SENNEPIN, Michel LAURENT à Elisabeth BARGE, Ariane MILET à Elisabeth BARGE, Olivier ROYER à Pierre BONNET, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Annie DAUPHIN à Annie CORNE, François HUGUET à Romain LOPEZ, Jean-Louis LONG à Romain DEJEAN, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Benjamin BAFOIL à Jean-Sébastien LALOY, Marie-José MORIER à Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Jean-Marc BOUREL à Nicole COULANGE, Jean-Michel MEUNIER à Elisabeth CUISSET, Alexis MAYET à Isabelle RECHARD, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Laure GUERRY à Joseph KUCHNA, Charlotte BENOIT à Frédéric AGUILERA, Yves-Jean BIGNON à Jean-Claude BRAT, Jean-Philippe SALAT à Jean-Claude BRAT, Evelyne VOITELLIER à Jean-Dominique BARRAUD, Jean ALMAZAN à Jean-Dominique BARRAUD, Anne-Sophie RAVACHE à Caroline BARDOT, Valérie LASSALLE à Elisabeth CUISSET, Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Sandrine MORIER-MIZOULE, Henri SARRE à Caroline BARDOT, Corinne IBARRA à Pierre BONNET, Alexis BOUTRY à Jean-Marc GERMANANGUE, Linda PELISSIER à Marilyne MORGAND, Christiane LEPRAT à Mme Véronique TRIBOULET, Bernard KAJDAN à Véronique TRIBOULET, Claude MALHURET à François SENNEPIN (de la délibération n°1 à la délibération n°26) Sylvie DUBREUIL à Joseph KUCHNA.

Absents excusés :

M. François SZYPULA, Alain VENUAT, Philippe COLAS, Thierry LAPLACE, Pascal DEVOS, Alexandre GIRAUD.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT.

Monsieur le Président,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération Vichy Communauté,

Vu la Circulaire n°6231/SG du Premier Ministre du 20 novembre 2020 instaurant les Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologie,

Vu la délibération N°4 A/ du Conseil Communautaire du 8 juillet 2021 définissant les orientations du Projet de Territoire « AGIR 2035 »,

Considérant que les Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologie (CRTE) vise à remplacer les contrats de ruralité,

Considérant que l'État a pour volonté de fédérer les partenaires et de mettre en place une action coordonnée avec ces nouveaux contrats,

Considérant que le périmètre du futur CRTE est celui de la communauté d'agglomération et qu'il vise à être élaboré en parallèle du projet de territoire,

Considérant que le CRTE vise à être adopté au même moment que le Projet de Territoire,

Propose au Conseil Communautaire :

- D'autoriser le Président à signer le protocole d'engagement du Contrat Territorial de Relance et de Transition Écologie,
- De s'engager à voter le Contrat Territorial de Relance et de Transition Écologie au cours du 2^e semestre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

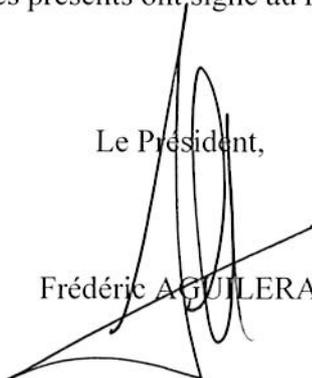
- Approuve ces propositions,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 8 juillet 2021.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



PROTOCOLE D'ENGAGEMENT CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE VICHY COMMUNAUTÉ

ENTRE

La communauté d'agglomération Vichy Communauté

Représenté par Frédéric AGUILERA, Président de Vichy Communauté, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 8 juillet 2021,
Ci-après désigné par Vichy Communauté,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Jean-Francis TREFFEL, Préfet de l'Allier
Ci-après désigné par « l'État » ;

D'autre part,

PRÉAMBULE

Le Contrat territorial de Relance et de Transition Écologique (CRTE) instauré par la Circulaire du Premier Ministre en date du 20 novembre 2020, vise à remplacer les contrats de ruralité. Ces derniers ont permis de fédérer les partenaires et de mettre en place une action coordonnée.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de

manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

ARTICLE 1 – OBJET DU CONTRAT

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire de Vichy Communauté autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

Le CRTE a ainsi trois objectifs :

- Associer les acteurs locaux dont les communes et les établissements publics de coopération au plan de relance,
- Accompagner les collectivités pendant la durée du mandat municipal dans leur projet vers un nouveau modèle de développement résilient sur le plan écologique, productif et sanitaire ;
- Instaurer un nouveau cadre de dialogue permettant une convergence entre les priorités de l'État et des projets des acteurs locaux.

ARTICLE 2- LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le périmètre des futurs CTRE est celui de la communauté d'agglomération et il vise à être élaboré en parallèle du projet de territoire.

Le CRTE de Vichy Communauté s'articulera autour de quatre grands piliers :

- **Accroître** l'attractivité territoriale,
- **Garantir** une meilleure qualité de vie pour tous,
- **Intensifier** notre action contre le changement climatique
- **Reconquérir** nos cœurs de bourgs et de villes.

Accroître l'attractivité territoriale		
Thèmes	Dispositifs	Actions-Projets
Déployer la fibre optique pour l'ensemble du territoire communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - <i>France très Haut débit</i> - <i>Programme déploiement de la Fibre Optique par ATHD et Orange</i> - <i>Programme New Deal</i> - <i>Fabrique de territoire</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Fab'lab - Déploiement d'antenne mobile sur les communes de l'agglomération - Ateliers codage - Espaces de coworking
Opérations de revitalisation des territoires pour mener une nouvelle politique d'accueil des populations	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Programme Cœur de Ville</i> - Dispositif du Département « Reconquête des centres-bourgs et centres-villes » - FEDER massif central sur l'accueil de population 	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes de reconquête des centres-bourgs et centres villes des communes de l'agglomération - Pack accueil et promotion des offres d'installation pour les nouveaux arrivants
Renforcer l'enseignement supérieur et la recherche	<ul style="list-style-type: none"> - Financement des filières - <i>Plan de relance Jeunes</i> - Dispositif Jeunesse - <i>Financement CROUS</i> - <i>Financement médiathèque universitaire</i> - COM SUP région - UCA 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des filières : accueil de nouvelles filières. - CAVILAM Alliance Française - (recherche de foncier + extension RU) - Travaux de rénovation du bâtiment Lyautey - Travaux de sécurisation des bâtiments du Pôle (menace terroriste) - Extension du Restaurant Universitaire et généralisation d'IZLY - Plateau technique lié aux métiers du thermalisme

S'affirmer comme spot régional de l'excellence omnisports	<ul style="list-style-type: none"> - Label Terre de jeux 2024 - Comité National Olympique - Contrat Ambition Région - Pacte Allier - LEADER 	<ul style="list-style-type: none"> - Plateau d'économie sportive - Stratégie sport - Centre de Préparation aux JO 2024 - Sporting Tennis
Renforcement de la politique touristique	<ul style="list-style-type: none"> - Schéma de développement touristique - Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) - Dotation d'Équipement Territorial et Rural - Contrat de territoire - FEDER - Contrat d'Aménagement touristique - Montagne 4 saisons (région) - Aides au patrimoine (DRAC, Région, Département, fondation du patrimoine) 	<ul style="list-style-type: none"> - Great Spas of Europe - Aménagement des bases de loisirs de Saint Germain et Billy - Réhabilitation des berges du Sichon - La voie verte - Développement du site de Montoncel - Requalification du camping du Mayet de Montagne - Projet de musée sur l'histoire Vichy - Plan de rénovation du patrimoine rural
Développement et promotion de l'emploi local diversifié et durable – Porter une reconquête industrielle vertueuse et durable	<ul style="list-style-type: none"> - Territoire d'industrie Riom Vichy 	<ul style="list-style-type: none"> - Vichy Communauté Développement - Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) - Reconversion de Montpertuis
Disposer d'infrastructures ferroviaires, routières et numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat de Territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat Railcoop - Boulevard Urbain Tranche 3 - Contournement Nord Ouest de l'agglomération

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Thèmes	Dispositifs	Actions-Projets
Développement des maisons France Service	<ul style="list-style-type: none"> - Label France Services 	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux d'accessibilité à la Maison France Services du Mayet de Montagne - Projet de labélisation de la Maison France Services de St-Germain des Fossés
Développement de la culture et des activités de détente et de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat de Ville - Financement de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) - Schéma départemental des enseignements artistiques - Caisse d'Allocations Familiales 	<ul style="list-style-type: none"> - 2^e spécialité des arts de la scène à compter de la rentrée 2021 - Organisation des enseignements artistiques - Soutien aux programmations « jeunes publics » - Aide à l'enseignement musical - Dispositif DUMISTE - Accueil de loisirs - Accueils petite enfance - Actions dans les quartiers « politique de la ville » (apprentissage de la langue française, parentalité, égalité homme-femme, lutte contre le

		décrochage scolaire)
Politique coordonnée en matière de santé	<ul style="list-style-type: none"> - LEADER - CAP 20-25 de l'UCA (projet I site) - SMART BEAR (programme européen) 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat Local de Santé pour le territoire de Vichy Communauté – mise en place d'une distinction territoriale - City lab
Produits de qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Projet Alimentaire Territorial 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une Unité territoriale de Restauration - Lutte contre le gaspillage alimentaire

Intensifier notre action contre le changement climatique

Thèmes	Dispositifs	Actions-Projets
Territoire à carbone neutre en 2030 et autonome énergétiquement en 2050	<ul style="list-style-type: none"> - Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) - TEPOS - Territoire engagé pour la nature - Appel à projets de l'ADEME « Plan Paysage et EnR » 	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif Citergie - Territoire à énergie positive pour la croissance verte - Schéma directeur des Energies-ADEME -
Aide à la rénovation énergétique du parc privé	<ul style="list-style-type: none"> - Appel à projets « Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) » 	<ul style="list-style-type: none"> - Transformation de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique en SPPEH
Préserver l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat Territorial des Affluents de l'Allier - Déploiement d'opérations collectives de réduction des micropolluants (agence de l'eau Loire Bretagne) 	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie de l'eau - Le Sichon en cœur urbain - Appel à projet en cours
Gestion Des Eaux Pluviales Intégrées à l'aménagement Urbain	<ul style="list-style-type: none"> - Territoire perméable ! - Territoire « eau-responsables » GRAIE 	<ul style="list-style-type: none"> - Lauréat de l'appel à projet 2020 déploiement en cours - Signataire de la charte de l'IWA
Promouvoir et déployer l'économie circulaire	<ul style="list-style-type: none"> - Plan Alimentaire Territorial - Tri sélectif des déchets sur l'espace public (hors ménage) 	<ul style="list-style-type: none"> - LEADER - Appel à projet en cours
Mobilités du quotidien innovantes	<ul style="list-style-type: none"> - Appel à projets « Continuités cyclables » - Dotation de Soutien à l'Investissement Local 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan Vélo - Aménagement des pontons pour le développement du service de navettes fluviales

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Thèmes	Dispositifs	Actions-Projets
Politique de reconquête des centres-bourgs	<ul style="list-style-type: none"> - Programme Action Cœur de Ville - Programme Petites Villes de Demain 	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes de reconquête des centres-bourgs et centres villes des communes de

	- Dispositif du Département « Reconquête des centres-bourgs et centres-villes »	l'agglomération
Trouver la solution de mobilité adaptée à chaque centralité	- Appel à projets « Continuités cyclables » - Dotations de Soutien à l'Investissement Local - mobilités - Fonds Mobilités Actives - FEDER Axe 8	- Plan Vélo - Réhabilitation des berges du Sichon secteur du PRU de Presles
Redynamisation de l'habitat	- Dispositif de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine - Dispositifs de l'Agence Nationale de l'Habitat concernant la rénovation du parc privé, la lutte contre la vacance, l'habitat indigne et dégradé	- Programme de renouvellement urbain du quartier de Presles - Programme Local de l'Habitat (PLH) - Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat droit commun et de renouvellement urbain. - Etude sur une structure de portage de type foncière. - Plan Local d'Urbanisme (favoriser la transformation et la rénovation du bâti vacant)
Lutte contre l'artificialisation des sols	- Nouvelle règle de « zéro artificialisation nette »	- Mise en compatibilité des Plans Locaux d'urbanisme et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal avec le Schéma de Cohérence Territoriale, et le nouveau cadre réglementaire.
Redynamisation des commerces	- Programme Cœur de Ville	-
Offre d'équipements structurants	- Plan de relance - Appel à projet « Friches et dépollutions » - Contrat de territoire	- Cité judiciaire - Hôtel des Polices - Aménagement des bases de loisirs - Requalification urbaine de la ville de Cusset

ARTICLE 3 – MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT EN INGÉNIERIE

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, CEREMA, ADEME...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

Le territoire de Vichy Communauté sera accompagné par le CEREMA : une convention de partenariat est en cours de finalisation.

Fait à Vichy en deux exemplaires originaux, le

Pour la communauté d'agglomération
Vichy Communauté,

Pour l'État,
La Préfecture de l'Allier

Frédéric AGUILERA
Président

Jean-Francis TREFFEL
Préfet de l'Allier

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 4 B/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET

Objet de l'acte : 2021 - PROTOCOLE D'ENGAGEMENT CONTRAT TERRITORIAL DE
RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

.....

Date de décision: 08/07/2021

Date de réception de l'accusé 16/07/2021

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 08JUIL2021_4B

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20210708-08JUIL2021_4B-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes

Environnement

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 4 B.pdf (99_DE-003-200071363-20210708-08JUIL2021_4B-DE-1-
1_1.pdf)